

COMMUNIQUE DE PRESSE

Respectons le confinement jusqu'au 11 mai Une seule consigne : Restez chez vous !

Les mesures de confinement ont permis de limiter la circulation du coronavirus. Depuis plusieurs jours, des résultats encourageants sont enregistrés au niveau national. Le confinement aura permis de sauver 62 000 vies sur un mois.

Le Président de la République a annoncé la sortie progressive du confinement à compter du lundi 11 mai. À cette date, le coronavirus n'aura pas cessé de circuler pour autant. Il ne s'agira pas d'un retour à la vie d'avant : le déconfinement sera très progressif, et les **gestes barrières** et la **distanciation sociale resteront indispensables**.

Respecter le confinement permettra le déconfinement progressif à partir du 11 mai

Le confinement est contraignant pour nous tous, mais il est indispensable et reste **de rigueur jusqu'au 11 mai**.

Il n'est pas venu le temps du relâchement.

Le week-end du 1^{er} mai est de nature à encourager une hausse des déplacements. Aussi, les forces de l'ordre renforceront leurs contrôles et verbaliseront tous les citoyens qui ne respecteront pas les motifs de sorties dérogatoires, seules autorisées.

Aucune tolérance ne sera accordée. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €.

Catherine Séguin, préfète du Gers, en appelle à la responsabilité de chacun et sait pouvoir compter sur chaque Gersoise et Gersois pour entendre cet appel jusqu'au terme de la période de confinement et prolonger l'effort consenti jusqu'à présent. Il s'agit de se protéger et de sauver des vies

Le succès de la sortie progressive du confinement repose sur le civisme de chacun.

La façon la plus efficace d'être éligible au déconfinement le 11 mai, passe par le plus strict respect du confinement en vigueur.